

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [jessica Thériault](#)

<https://www.cadre21.org/membres/148ad6cbcd2c0d2f0163848f>

Date d'obtention : 2021-12-02 16:42:51

## Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte

### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je commence par rassurer le jeune qui vient me voir en lui disant qu'il fait parti de la solution. Il est très important que je ne regarde pas les dites photos afin de protéger l'intégrité physique et psychologique de l'élève.

Je prend le protocole sexto afin de remplir la grille d'évaluation avec la personne qui me signale l'évènement et la victime individuellement afin de déterminer l'amorce, la nature, l'intention et l'étendue.

Je rencontre ensuite les personnes témoins s'il y en a de façon individuelle. Afin d'avoir un bon portrait de la situation. Je demande aux jeunes de ne pas parlé de la situation avec d'autres jeunes.

Suite aux résultats de mes évaluations, je détermine si l'acte est malveillant ou impulsif.

Pour un évènement malveillant, je communique immédiatement avec le service de police. Je rencontre l'instigateur uniquement pour confisqué ses appareils électroniques pouvant contenir du matériel pornographique. Je confisque aussi les appareils de tous ceux qui peuvent être en possession de ce dit matériel.

Pour un évènement impulsif, je rempli aussi la grille avec l'instigateur tout en respectant la confidentialité des autres élèves rencontrés.

Je confisque temporairement tous les appareils qui pourrait contenir du matériel pornographique en m'assurant que ceux-ci sont fermé et mis dans un sac scellé en leur présence. Je communique ensuite avec les policiers.

Je complète mon intervention en avisant tous les parents des jeunes impliqués de la situation et des étapes à venir pour leur enfant.

**Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?**

Nous devons intervenir avec bienveillance et sans jugements. Il est important de suivre le protocole et de faire chacune des étapes en respectant les rôles et mandats de chacun. La grille d'évaluation est notre outil afin de se faire une bonne idée des événements et ainsi faire la bonne intervention. Toujours garder en tête de ne pas regarder les images et d'intervenir rapidement afin de diminuer la propagation.

**Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?**

La rencontre avec le jeune instigateur et la confiscation de son appareil électronique lorsque c'est un acte malveillant car à mon avis la rencontre doit être brève afin de ne pas nuire à l'enquête des policiers et protéger les personnes impliquées.

Il est délicat aussi d'appeler les parents de la victime pour les aviser de la situation. Je pense que cette étape prend beaucoup de bienveillance et d'accompagnement aux parents.